

Présentation EPS niveau 5eme

Horaires : 3 heures hebdomadaire (4h pour un semestre et 2h pour l'autre)

Activités : Programmation annuelle par cycles de huit séances

- Gymnastique, volley, boxe-française, tennis de table, athlétisme (demi-fond), football (gaélique).

Tenue/ matériel :

- En salle : tenue de sport et une paire de **chaussure propre** (différente de celle que l'élève peut avoir aux pieds et différente de celle qui sert en extérieur)
- En extérieur : tenue adaptée aux conditions climatiques
- Mini-trousse à laisser dans le sac de sport : crayon à papier, stylo, gomme
- Apporter une gourde (ou petite bouteille d'eau)

Dispense EPS : Règlement EPS page 8 du carnet de correspondance

- Dispenses ponctuelles : mot dans le carnet de liaison page 11
- Dispenses de longue durée : avoir un certificat médical d'inaptitude ou d'inaptitude partielle à faire viser par le professeur d'EPS en début de cours. Modèle disponible sur le site du collège à partir de mi-septembre.

Quelque soit la dispense, l'élève doit venir au collège en respectant son emploi du temps. L'enseignant d'EPS décidera alors de l'activité possible ou non de l'élève.

Association Sportive : dit AS ... elle est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

Pratique facultative sur le temps du midi ainsi que quelques mercredi après midi pour des compétitions ou des sorties découvertes : patinoire, accrobranches, escalade

- Feuille d'inscription en modèle joint ... **avec la liste des activités possible**

Séjour plein-air : pour toutes les classes, au mois de juin, à Pléneuf, 3 jours, 4 activités (kayak ou paddle, catamaran, char à voile, golf)

- Feuille d'information qui sera distribuée prochainement par les enseignants d'EPS.